L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 SEPTEMBRE 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 20 SEPTEMBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros, à 10 heures, à leur salle d'encan, No 38 rue du Camp—Grande vente péremptoire de 800 caisses de bottes, souliers et brodequins, venant d'être reçus.

Par S. Guinault, à 11 heures, sur les lieux, l'établissement de l'Hôtel Mississippi, situé au coin des rues Chartres et St-Louis.

Par Hoffman & Sancetti, à 11 heures, au Crescent Auction Mart, 74 rue Carondelet—Un fort lot de meubles de maison et de bureau, des pendules, une grande glace française, chaise de barbier, coffre-fort, &c.

Par René Gutierrez, au coin des rues Toulouse et Bourbon—Groceries.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 30 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie et livres.

Par O. Valeton, à l'entrepôt Union, rue Tchoupitoulas—Groceries.

Par J. Dejan, Jr, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—Vente péremptoire de meubles et de glaces.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Beaux meubles à l'encan.—M. Chs. T. Nash, encanteur, fera jeudi, 24 du courant, une grande vente de meubles à "Mansion House." La vente commencera à 10 heures du matin. Les meubles sont de choix et méritent l'attention des acheteurs qui ne trouveront jamais une plus belle occasion de bon marché.

Magnifiques meubles à vendre.—Nous appelons l'attention particulière du public sur l'annonce de M. J. Dejan, encanteur, qui vendra lundi 21 du courant, à 11 heures du matin, rue Gravier, au coin de la rue Carondelet, un grand lot de meubles de choix en acajou et en noyer. La vente est positive et sans réserve.

BULLETIN.

Nous voudrions pouvoir cesser, au moins pendant un jour, d'entretenir nos lecteurs de sujets politiques d'un caractère irritant et vexatoire, mais les questions se pressent tellement qu'il nous est impossible de prendre pour nous même ni de donner à ceux qui nous lisent un jour de répit. Il faut, bon gré malgré, parler des nouvelles iniquités qui se commettent chaque jour et broyer du noir *volens nolens*.

Si les citoyens du Nord qui sont encore radicaux pouvaient nommer un certain nombre de délégués impartiaux disposés à se servir de leurs yeux pour voir et de leurs oreilles pour entendre et chargés de faire à leurs commettants un rapport exact sur ce qui se passe dans le Sud, les radicaux sincères au Nord deviendraient aussi rares que le sont les honnêtes gens parmi les carpet-baggers qui se sont faits, au Sud, les meneurs du parti africano-radical. Mais, dans l'état actuel des choses, les gens du Nord, placés entre les affirmations mensongères et calomnieuses des émissaires radicaux et les dénégations de ceux qu'on appelle les rebelles ne savent où trouver la vérité. Beaucoup d'entre eux croient encore aux 150 meurtres imaginés par le gouverneur Warmoth, et, bien que depuis cette époque on n'ait pu citer le nom d'un seul radical assassiné, et que nous ayons donné les noms d'une dizaine de blancs ou de gens de couleur démocrates, assassinés par des nègres radicaux, on persiste, au Nord, à croire que les pauvres nègres sont massacrés par centaines par les Ku-Klux et autres négrophages du Sud.

Ainsi, nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 14, une correspondance de Boston qui, selon notre confrère, émane d'une source très influente, correspondance qui trouve un prétexte dans l'histoire inventée à plaisir par J. Newsham, ce brandon de discorde qui ne cesse d'exciter les noirs à l'assassinat et au pillage, pour faire un sermon aux démocrates et à la presse du Sud. Voici comment s'exprime ce correspondant :

A titre d'hommes civilisés, de partisans de la liberté de la parole, d'amis éprouvés du Sud et du parti conservateur, nous devons prévenir la presse démocrate de la Louisiane, de l'Arkansas et du Texas qu'elle se flétrit par même elle le devrait les actes de violence commis en nombre, tous les jours de maladroits adversaires des lois de reconstruction. La prudence seule, à défaut du respect de l'opinion d'autrui, quelque odieuse qu'elle paraisse, devrait faire comprendre à ces hommes que chaque violence politique commise dans le Sud affaiblit le parti démocrate du Nord.

Nous devons toute la vérité à nos amis de la Louisiane, car ce n'est pas en leur cachant le danger que nous le ferons disparaître. Le lendemain des élections, si le parti duquel ils attendent le salut était battu, ils nous seraient peu de gré de les avoir entretenus dans l'erreur par d'agréables flatteries. Qu'ils sachent donc que ces nombreux télégrammes partis du Sud pour apprendre au Nord les actes de violence commis journellement par les anciens "rebelles", commencent à produire leur effet. On se croit plus à présent aux dénégations et aux explications des journaux du Sud qui représentent uniformément ces désordres comme le résultat de querelles particulières. On commence à croire à un plan général pour étouffer dans tout le Sud la liberté de la parole, en procédant par le meurtre et l'intimidation.

Que pouvons-nous répondre à cela, sinon que ces télégrammes en question sont fabriqués exprès par les Conway et les Newsham pour produire l'effet signalé par le correspondant ? Ajoutons que la plupart de ces fausses accusations ne sont même pas mentionnées ici dans l'organe radical. Il n'y a pas, malheureusement, de correspondants spéciaux pour télégraphier au Nord les meurtres commis sur des démocrates, et, bien que ces meurtres soient enregistrés dans les journaux du Sud, les organes conservateurs ne les reproduisent pas toujours et n'en font pas parade comme les feuilles républicaines font parade des élucubrations fantaisistes des prêcheurs et des carpet-baggers. Il est triste pour un peuple d'être pillé, opprimé et un tantinet assassiné, et de se voir, par-dessus le marché, injurié et calomnié par ses ennemis et réprimandé par ses amis.

Maintenant, nous demanderons à nos amis du Nord, qui sont si chatouilleux pour nos péchés vrais ou supposés, de s'occuper avec une égale attention de ceux des radicaux qui font des lois pour nous et qui nous gouvernent.

Les journaux qui blament la Législature de la Georgie d'avoir expulsé 26 représentants et sénateurs de couleur (la Constitution radicale de cet Etat ayant laissé subsister l'ancienne législation qui déclare les hommes de couleur inéligibles) oublient que la majorité de cette législature est radicale puisqu'elle a élu au Sénat des Etats-Unis deux citoyens qui sont en faveur de Grant et Colfax. Ces mêmes journaux, d'ailleurs, n'ont pas trouvé un mot de reproche pour la Législature de la Louisiane qui procède lentement mais sûrement, à l'expulsion de tous les démocrates élus par le peuple, et cela sans avoir la moindre excuse dans la législation actuelle. Un seul journal radical, *La Nation*, a bien voulu avouer que la Législature de la Louisiane était la pire de toutes les législatures du Sud, avec précieux car il équivaut à dire qu'il n'y en a pas une de bonne.

C'est donc à la *Nation* — puisque nous n'avons rien à espérer des autres feuilles radicales — que nous signalerons les nouvelles iniquités de nos gouvernants, pour qu'elle veuille bien les porter à la connaissance des lecteurs de son parti.

A la *Nation*, qui n'est pas en faveur de l'égalité sociale forcée, nous dirons que le Sénat a voté avant hier, par 15 voix contre 7, le fameux bill d'égalité sociale présenté à la Chambre par un homme de couleur Isabelle, et que ce bill n'attend plus, pour devenir loi, que la signature de M. Warmoth, ou, si ce fonctionnaire hésite à se faire le complice direct d'une pareille mesure, l'expiration du délai légal de dix jours, car nous n'avons pas la moindre idée que M. Warmoth oppose son veto au bill. Il restera aux citoyens la faculté de contester la constitutionnalité d'un bill qui leur nie le droit d'être maîtres chez eux et de pouvoir disposer à leur gré de ce qui leur appartient, et nous pensons bien qu'entre la coupe à laquelle veulent boire les Isabelle et autres descendants de Cham et leurs lèvres altérées de breuvage égalitaire il y a encore loin; s'il reste des juges à la Nouvelle-Orléans. Mais l'adoption de ce bill qui tend à consacrer la violation du domicile et de la propriété individuelle indique les tendances du parti qui nous gouverne et le désir qu'il a de provoquer par tous les moyens des désordres en des conflits.

Une autre iniquité commise récemment par le parti radical est celle qui est constatée par la protestation de M. Geo. Fosdick, unioniste conservateur, nommé par le gouverneur membre du triumvirat de commissaires chargés du conduire les opérations de l'enregistrement. Nous avons publié hier ce document qui n'a pas besoin de commentaires. M. Fosdick a demandé que, sur les trois préposés à l'enregistrement qui doivent être nommés pour chaque district de la ville et de chaque paroisse, il y eut un démocrate afin d'offrir quelque garantie aux électeurs de ce parti, mais ses deux collègues, MM. Baker et Ferguson, ont obstinément refusé d'accéder à cette demande. La majorité ne leur suffit pas, il leur faut l'unanimité. Bien que ces deux commissaires n'aient rien de commun avec le roi des animaux, ils lui ont emprunté sa maxime et ils s'attribuent les trois parts.

M. Baker l'un de ces commissaires, est connu à un double titre, comme ayant organisé les fraudes gigantesques commises dans l'enregistrement ordonné par le général Sheridan, et comme étant devenu fameux par quelques procédés légèrement irréguliers pour grossir ses émoluments comme commissaire des rues. C'est à cet Anglais yankeesé et radicalisé que M. Warmoth a confié la suprême direction de l'enregistrement.

Nous savons parfaitement, en Louisiane, que si l'enregistrement et l'élection étaient conduits avec impartialité, même sous l'empire de la Législation existante, les démocrates l'emporteraient à une grande majorité sur leurs adversaires. Mais ce qui devrait frapper les lecteurs du Nord auxquels on assure que la Louisiane donnera 40,000 voix de majorité à Grant, c'est le soin systématique avec lequel la majorité radicale de la Législature évite, lorsqu'elle annule une élection de sénateur ou de représentant, d'ordonner une nouvelle élection, c'est encore le bill d'enregistrement si laborieusement compliqué pour priver du droit de se faire inscrire le plus grand nombre possible de démocrates, c'est enfin, le refus fait par la majorité des trois commissaires d'enregistrement d'admettre un seul démocrate à participer aux opérations.

Un parti qui se sentirait sûr de la majorité n'emploierait pas de pareils moyens. Il se donnerait le mérite facile de l'impartialité. Il appellerait la lumière sur ses opérations. Mais le parti radical n'agit pas ainsi. Il veut faire faire l'enregistrement sous le manteau de la cheminée, dans l'ombre, par des créatures à lui, de la décision desquelles on ne peut appeler que devant ce triumvirat présidé par M. Baker, et où M. Fosdick sera probablement remplacé par un radical, car on sait que la loi n'a accordé aux électeurs retusés aucun recours devant la justice ordinaire qui n'inspire pas confiance aux radicaux.

Nous bornerons ici pour aujourd'hui nos réflexions sur les beautés et la justice de la législation et du gouvernement de la clique radicale en Louisiane. Que nos amis au Nord se donnent la peine de fouiller cette mine, ils y trouveront des thèmes inépuisables et une source féconde d'arguments pour battre en brèche le parti de Grant et Colfax, et ils emploieront ainsi leur temps et leur talent d'une façon beaucoup plus opportune et plus utile que lorsqu'ils adressent aux gens du Sud, des leçons que ceux-ci n'ont pas méritées.

Les billets de ville.—Les membres des Conseils de ville ont décidément perdu la tête. Ils ont adopté hier une résolution pour remettre en circulation les billets de ville avec un intérêt de 12 pour cent par an payables semi-annuellement en greenbacks. Franchement il était impossible de pousser plus loin l'aberration. Nous donnons acte à M. Starcken de l'opposition qu'il a faite à la mesure. L'intention du maire en convoquant les Conseils ait excellente, mais elle a eu un bien déplorable résultat.

Le spectre noir.—Sous ce titre, notre concitoyen, le docteur Charles Deléry, vient d'écrire un pamphlet qui stigmatise vigoureusement la clique radicale qui s'est jetée sur le gouvernement de notre Etat avec toute l'ardeur d'une meute affamée et excitée par l'espoir de la curée. Cette brochure paraîtra, en anglais, dans les premiers jours de la semaine prochaine, et un peu plus tard en français. En voici l'avant propos que nous a été communiqué :

Depuis que j'ai livré cet opuscule à l'impression, bien des événements significatifs se sont accomplis. La faction radicale qui, sous le nom de *Législature de la Louisiane*, opprime et dévaste en même temps notre Etat déjà ruiné, a édicté les lois les plus draconniennes avec une impudence qu'égale seule la patience du peuple qui attend avec confiance la lutte électorale. "Il est possible, dit Tacite, de trouver, entre la résistance qui se perd et la servilité qui se déshonore, une route exempte, à la fois, de bassesse et de périls." Sans avoir le Tacite, peut-être, notre population a trouvé cette route par une sorte d'intuition qui est l'apanage des esprits nobles et éclairés.

Les dieux, dit le poëte, commencent par priver de la raison ceux qu'ils veulent perdre; laissons donc nos ennemis marcher, tout en protestant, dans cette voie de l'arbitraire et de la violence ; fions-nous aux dieux qui suffiront à la tâche.

Cet écrit s'adresse principalement aux affranchis, mais aussi aux radicaux blancs et de couleur qui ne laissent pas aveugler par l'esprit de parti et, conséquemment, sont susceptibles de renoncer à leurs illusions. Quand ils auront lu ce travail, ils ne pourront s'empêcher de reconnaître que la faction radicale, actuellement en possession du pouvoir à Washington, se joue d'eux et ne les emploie que comme un double instrument de politique et de vengeance.

Quant aux scélérats de tous les siècles et de toutes les révolutions, qui fomentent la discorde et agitent les mauvaises passions dans le but unique de s'engraisser des calamités publiques, il n'y a pas de conseil à leur donner. Leur funéraire est tout tracé ; ils vont en droite ligne à la potence. Le mieux est de se ranger pour les laisser passer ; la seule faveur qu'on puisse leur faire, c'est de les recommander à la prestesse du bourreau qui les attend.

C. Deléry.

Grande Barbecue a St Bernard.—Il doit y avoir aujourd'hui un grand mass meeting avec barbecue à la Maison de Cour de la paroisse St-Bernard. On annonce parmi les orateurs du jour : le général Steedman, le colonel P. B. Foulke, le capitaine Stanford, le capitaine S. W. Scott, tous ayant servi dans l'armée fédérale, l'Hon. A. Sambola, et MM. P. T. Sherburne, André Burthe, John S. Tully et l'Hon. Ch. Bienvenu. Le club Constitution, de couleur, du second district, accompagné de plusieurs orateurs de couleur, assistera au meeting. Les Chevaliers de Seymour s'y rendront aussi. Le Steamer *A. G. Brown*, capitaine Bassett, qui a été frété pour les invités, partira à neuf heures du matin du haut de la rue Conti et sera de retour le soir à huit heures.

Tableau du prix de revient du coton pour la place du Havre.—Nous signalons aux acheteurs de coton un tableau très utile des prix de revient du coton acheté ici pour la place du Hâvre et qui contient des calculs tout faits pour les différents prix d'achat depuis 10¼ cents jusqu'à 40¼, et les différents taux de change depuis 3.50 jusqu'à 4. Ce tableau est en regard d'une facture servant de modèle, où sont détaillés les différents frais, et le coût du fret par 50 kilog. aux différents taux. Les calculs ont été faits par M. J. L. Bercier. Ce tableau est publié par la *Renaissance louisianaise*.

Institut St Charles.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de ce pensionnat. La réouverture des classes y a eu lieu le premier septembre. On verra qu'aux professeurs de musique, déjà favorablement connus, attachés à l'établissement, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost. Ce professeur, si justement apprécié dans notre ville, sera chargé de l'enseignement du solfège, du chant et de l'harmonie, il commencera ses cours le 1er octobre.

Grande vente au rabais—Pour que le public n'ignore pas la vente de marchandises à bon marché annoncée par MM. Pepin & Turcotte, rue du Canal No 131, vente qui est en voie de progrès depuis le 15 du courant, nous répéterons que la réduction de 25 à 40 p. 0/0 est inférieure même aux prix d'encan et que c'est une de ces occasions qu'il ne faut pas négliger. La maison Pepin & Turcotte a un immense stock composé avec soin des articles les plus recherchés dans ce pays, et les marchands comme les familles sont sûrs de trouver dans ce stock formidable tout ce qui est de fondement pour garnir un magasin ou pour une garderobe, soit en marchandises étrangères soit en marchandises des Etats-Unis. La vente dont il est question consiste en articles de tout genre, évalués au bas mot à $300,000, et tout ce qui n'aura pas été débité d'ici au 25 octobre sera mis à l'encan. Mais le véritable encan est ici la vente journalière du magasin, car nos lecteurs ne doivent pas oublier que les marchandises seront vendues bien au dessous du prix coûtant. Nous conseillons donc aux personnes qui ont des emplettes à faire à ne pas attendre le 25 octobre, terme fixé d'avance au sacrifice annoncé.

Maison Lion & Pinsard.—Toutes les dames connaissent les charmants objets de fantaisie qu'importe habituellement cette maison. Elles apprendront donc avec plaisir que l'ouverture des nouveaux magasins de MM. Lion & Pinsard, situés rue du Canal Nos 151 et 153, aura lieu le lundi 28 septembre. Jusqu'à cette époque les marchandises seront vendues au-dessous du prix coûtant au No 179, rue du Canal, où est l'ancien magasin. Il y a d'excellentes occasions dont il faut profiter.

Maisons a louer.—Nous appelons l'attention des personnes en quête de maisons de résidence convenables et à prix modérés, sur l'annonce de MM. Laffite, Dufilho & Cie, qui contient une liste de plusieurs maisons bien situées et avantageuses.

Mme P.... avait perdu l'appétit et se plaignait après le plus léger repas, de pesanteur et d'oppression à l'estomac. L'amaigrissement du corps fut rapide. Le Charbon de Belloc fut administré à la dose de 3 à 4 cuillerées à bouche, par jour avant ou après chaque repas. Le quatrième jour la malade ne ressentait plus d'oppression, de pesanteur à l'estomac ; elle digérait parfaitement des viandes rôties ; l'appétit était vif, l'embonpoint revint graduellement ; elle continua encore l'usage du Charbon pendant quelques jours. Ne considérant ce médicament que comme un auxiliaire qui agit que les sont un peu de même dans la direction de l'estomac, prendre une cuillerée de Charbon...qu'il est évident d'une tamment. N'ayant plus un jour, à sa disposition, du Charbon de Belloc, Mme P...., a bien dans une pharmacie de Paris, de la poudre de charbon ordinaire qu'on lui a donné des nausées. *Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.* N. 4

Maison C. Cavaroc.—Parmi nos grandes maisons financières et commerciales, celle qui a pour chef M. C. Cavaroc, président d'une de nos bonnes institutions monétaires, s'est toujours fait remarquer par son esprit d'entreprise, sa libéralité et son exactitude scrupuleuse dans toutes ses transactions. C'est donc avec plaisir que nous signalons, parmi les symptômes qui indiquent une prochaine reprise d'affaires, la longue liste de marchandises offertes aux acheteurs par la maison Cavaroc, liste qu'on trouvera dans nos colonnes d'annonces. Pour les acheteurs qui ne sont pas venus en ville depuis quelque temps nous rappellerons que les magasins de M. Cavaroc sont actuellement Exchange Place, No 5, près de la rue du Canal. Cette maison fait des avances libérales sur consignations de coton et autres produits faits à ses correspondants à Bordeaux, au Hâvre et à Liverpool.

Briques et tuiles.—La maison Cavaroc a 1,500,000 briques et 50,000 tuiles à vendre. Voir l'annonce.

Modes et articles de mode.—La maison W. Dauphin, 150 rue du Canal, a reçu récemment un grand assortiment de pailles d'Italie et d'Angleterre, de toutes dimensions, de chapeaux pour dames et demoiselles, de crêpes, tulles, dentelles, parures, coiffures et garnitures. Elle a réduit le prix de ses fleurs, pour les écouler rapidement afin de faire place au nouveau stock qu'elle attend. Nous engageons les dames et les modistes à visiter les magasins de cette maison. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.—19 Septembre.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, No 111 rue du Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	73	degrés.
Midi	82	"
3 heures P. M.	85	"
6 heures P. M.	83	"

Vedettes de Seymour.—La population du 3ème District était en éveil hier soir, à l'occasion d'une présentation de bannière et de couronne aux Vedettes de Seymour, une des plus patriotiques organisations de la ville.

Le club s'est rendu de son quartier-général, rue d'Amour, sur la place Washington, où les Gardes de Rousseau, le club Hibernia, le club du 9ème ward, le club Démocrate Allemand et les Seymour Rangers du 8ème ward, et les députés des autres clubs sont bientôt venus le joindre. De là, les Vedettes ont gagné le coin des rues Amour et Port, où se trouve la résidence de M. Julius P. Fulda, secrétaire du club.

C'est là que Mlle Emma Fulda a présenté la bannière en prononçant quelques paroles auxquelles a répondu de la part du club, l'Hon. E. L. Jewell. La bannière est fort belle, faite de soie blanche avec des franges d'or, et porte les mots : "Dieu et nos droits."

La procession s'est ensuite rendue chez le colonel Soethen où M. Larsen, au nom de Mme et de Mlle Larsen a présenté au club une des plus jolies guirlandes de la campagne, guirlande qui a été reçue par M. E. Cochran, président du club. Des rafraîchissements ont été offerts au club, chez M. Cochran, rue d'Espagne. En sorte que les Vedettes de Seymour peuvent se vanter d'avoir passé une charmante soirée.

Les Gardes de Hendricks. — Ce magnifique club est sorti hier soir pour aller recevoir une bannière faite par les dames du Second District. Parti de son quartier-général, rue Royale, près la rue de la Douane, le Club s'est rendu par la rue Royale à la rue Esplanade et de là rue Bourbon à la maison de M. J. P. Knox, où la cérémonie de la présentation devait avoir lieu. Là se trouvaient réunis beaucoup de messieurs et de dames du voisinage. M. Paul Waterman avait été chargé de prononcer le discours de présentation, ce dont il s'est acquitté avec sa grâce ordinaire. De la part du club le discours de réception a été prononcé par M. Alfred Grima, avec beaucoup de succès. Après la présentation de la bannière, Mlle Malvina Roux a offert avec beaucoup de grâce une fort belle guirlande.

Dans sa ligne de marche par la rue Royale, le club a reçu une autre guirlande présentée par Miles Pitot, filles de M. Armand Pitot, Sr, qui ont été sérénadé par le club.

La procession finie, les Hendricks sont retournés chez M. Roux où des rafraîchissements leur ont été libéralement offerts.

Processions. — Plusieurs clubs ont paradé hier dans nos principales rues et nous ont salués en passant par de bruyants hurrahs entremêlés de fort belle musique. Nous les prions tous de croire que nous sommes fort sensibles à ces marques d'attention très flatteuses.

Nouveau wigwam. —Le club démocratique Rough and Ready du 6me ward vient de compléter un très beau wigwam au coin des rues Chartres et Quartier. Ce wigwam sera régulièrement baptisé jeudi prochain par un prêtre de l'église catholique.

Broom Rangers Junior.—Réunion spéciale demain lundi, à 7 heures du soir, à la Salle de l'Opéra.

Un officier de police affamé.—Sur les livres de police de la station du Deuxième District, nous avons lu ce qui suit :

"L'officier Fredericks est malade par le besoin de nourriture."

Le meurtre d'Hecla.—L'affaire d'Adam Navarito, accusé du meurtre d'Hecla, a été instruite hier devant le recorder Gastinel. Un témoin dépose qu'il a vu Navarito tirer sur Hecla; il a vu ce dernier chanceler et tomber, et Navarito gagner le large. Il a vu aussi le commencement de la querelle. D'autres témoins corrobent cette déposition ; en conséquence l'affaire ira devant le grand jury.

Vol.—Hier matin, vers 2 heures, des voleurs sont entrés Chez M. A. J. Crapé, rue de l'Annonciation, près de l'encoignure Joséphine, et ont pris des ornements de salon et divers autres articles de valeur. Ils ont introduit par une porte de cour qu'ils ont forcée et de là ils ont pénétré dans les appartements avec l'aide d'un associé.

Objets volés.—Un nommé Robert Benson a été arrêté hier par l'officier Ryan, sur l'accusation d'avoir en sa possession des marchandises supposées volées. L'homme a été conduit au corps de garde du 3e district où il restera jusqu'à ce qu'une enquête puisse avoir lieu.

Feu.—Hier matin vers sept heures, le feu a éclaté dans un dépôt de cuivre appartenant à Jacob Stuben, rue Julie, mais on est parvenu à l'éteindre avant qu'il eut causé beaucoup de dégât. La balise était assurée.

Querelle probablement fatale.—Willis Slade a été arrêté hier pour avoir assailli avec un gobelet le cafetier allemand. Le coup que ce dernier a reçu est tellement sérieux qu'il est douteux qu'il puisse se remettre. Il paraît qu'ils avaient l'habitude de parler politique. L'allemand était démocrate et l'autre radical, ce qui causait de fréquentes querelles. C'est à la suite d'une discussion de ce genre qu'a eu lieu la bataille au gobelet dont le cafetier allemand est la victime.

Vol.—Joseph Bell est accusé par Mary Hervett d'avoir volé une montre d'or et une chaîne valant $300. Ces objets ont été pris dans le domicile de cette dame, rue Gasquet, et mis en gage chez un courtier de la rue du Canal pour une avance de $100.

Autre vol. — Deux jeunes garçons, Alex. Roberts et John Schwarts ont été arrêtés, hier, sur l'accusation d'avoir pris tout l'argent qui se trouvait ($20) dans le tiroir de M. Hutching, grocer, rue Carondelet. L'argent a été trouvé sur la personne du jeune Roberts qui avoue le fait. Néanmoins, sur la promesse qu'ils ont faite de mieux se conduire à l'avenir, le juge les a fait remettre en liberté.

Abus de confiance.—T. S. Harrison a été coffré, hier, sur l'accusation d'avoir obtenu d'Alexander Davis une somme d'argent au moyen de représentations frauduleuses. L'accusé a été conduit au corps de garde.

Arrestation.—Abraham Turner, nègre, accusé d'être le meurtrier de Michael Carey, a été arrêté dans le chantier de bois de J. F. Paul, rue des Magasins, entre les rues Calliope et Gaiennié. Il paraît qu'il résidait dans la maison d'où on suppose que le coup est parti et il répond exactement à la description de l'homme qui a été frappé à la tête avec une bouteille ; c'est ce qu'il a admis du reste après son arrestation. Le fusil a été trouvé sous la maison et il a été facile de voir qu'il avait été déchargé tout récemment. La femme de l'accusé dit qu'il a déchargé le fusil jeudi soir, mais elle ne dit pas qu'il l'ait fait contre quelqu'un. Elle a informé l'officier qu'après le coup, Turner remit le fusil à sa place ordinaire, mais qu'effrayée; elle le mit sous la maison. MM. Lynch et Simmons ont tous deux reconnu l'accusé comme l'homme qui a reçu le coup de bouteille Turner est représenté comme ayant un caractère déterminé. Traduit devant le recorder, Abe Turner a été renvoyé en prison.

Conseils de ville—Aldermen—Présidence de M. Markey. Lecture est donnée du message du maire. (Voir la séance de l'autre Conseil).

Les aldermen adoptent une résolution de l'autre Conseil ayant pour objet d'autoriser de nouveau les paiements en billets de ville avec 12 pour cent d'intérêt, résolution adoptée à la dernière séance par l'autre Conseil, sur la proposition de M. Farrell, mais en l'amendant de façon à étampiller les billets avec l'endos du trésorier et du contrôleur au lieu d'émettre de nouveaux coupons. L'intérêt doit courir deux ans et être payable semi-annuellement en greenbacks. Ces billets étampillés seront les seuls qui sortiront du trésor public. Cette résolution passe aussi pardessus le veto du maire la proposition de reprendre immédiatement les paiements en billets de ville.

Un comité est nommé pour visiter l'autre Conseil et il revient annoncer que concours a été donné à la résolution ; en conséquence les aldermen s'ajournent.

Assistants Aldermen.—Présidence de M. Kearney.

Lecture est donnée d'un message du maire qui dit que le Conseil est convoqué pour prendre en considération la recommandation du comité de finances de faire face aux rôles de paiement actuellement dus, et pour la transaction de toute autre affaire concernant l'intérêt public.

M. Fisher dit qu'il ne peut comprendre pourquoi le maire a convoqué le conseil afin de délibérer sur l'ordre du comité de finances au contrôleur de délivrer des mandats séparés pour la police, attendu que la loi n'oblige pas à émettre des mandats pour le montant total des rôles de paiement, et comme la loi porte que le comité a le contrôle des livres et des comptes du contrôleur et du trésorier, il ne voit pas que le Conseil ait à prendre aucune décision à ce sujet.

M. Starcken est en faveur d'un ajournement immédiat. Il considère la proposition d'émettre de nouveau les billets de ville, malgré le veto du maire, à 12 pour cent d'intérêt, comme devant nuire davantage au crédit de la ville. Il rappelle les causes de la dépréciation des billets de ville. Il soutient qu'une législation convenable rétablirait le crédit de la ville, et que si sa proposition, dans le conseil Monroe, eût été adoptée les billets de ville seraient aujourd'hui à 2 pour cent d'escompte seulement.

Sur motion de M. Fisher, on nomme un comité de trois chargé d'aller demander au maire s'il a autre chose à communiquer et la séance est suspendue.

Le comité revient et annonce qu'il n'a pas trouvé le maire.

Le comité des aldermen vient annoncer ce qui a été fait et demande le concours à la résolution amendée adoptée par ce Conseil.

Lecture est donnée de cette résolution qui est adoptée finalement.

Législature de la Louisiane.

Sénat.—Kelso fait un rapport défavorable sur le bill pour incorporer l'Association louisianaise du Homestead.

M. Packard fait un rapport favorable sur la proposition de rémunérer d'une manière extraordinaire les employés du comité sur la conduite de la dernière élection.

M. Ray présente un bill de secours pour les juges de la cour Suprême.

M. O'Hara demande qu'il lui soit permis d'enregistrer son vote sur le bill des droits civils, enregistrement qui lui avait été refusé.

M. Foute propose de reconsidérer le vote d'hier. Adopté.

M. O'Hara, en conséquence, gagne sa cause, et il vote affirmativement.

M. Ray présente une résolution pour choisir un local où serait élevée la nouvelle maison d'Etat et pour choisir, en attendant, un local comme siége temporaire. Un comité est nommé.

Le bill de la Chambre pour amender la 4e section d'un acte relatif aux ventes judiciaires et autres faites aux enchères publiques, est lu deux fois et référé.

Est référée la résolution jointe autorisant le commis aux warrants de tirer des mandats additionnels pour le paiement des membres.

M. Lewis appelle le bill du Sénat relatif à l'inspection du bœuf et du porc, sur lequel un comité spécial composé de la délégation de la ville avait rapporté d'une manière défavorable. Le bill est ajourné indéfiniment.

M. O'Hara appelle le bill relatif à l'administration des écoles publiques de la Nouvelle Orléans.

Sur motion de M. Lynch le bill est envoyé à l'impression et est mis à l'ordre du jour de lundi.

Un acte pour amender un acte relatif à l'exportation de tabac dans la ville de la Nouvelle-Orléans par un bureau d'inspecteurs composé de sept membres est adopté.

Après une séance exécutive le Sénat s'ajourne.

Chambre des Representants.— Henry Hall (c) d'Orléans, présente une résolution pour payer à Augustin Maurice le *per diem* depuis le premier jour de la session jusqu'au moment où son affaire a été décidée par la Chambre.—Rejetée.

Le bill de la Chambre autorisant toutes les personnes à ouvrir et à tenir ouverts à toutes les heures du jour, des marchés particuliers pour la vente des viandes fraîches, du poisson, du gibier, de la volaille, en payant licence, dans l'Etat de la Louisiane, excepté dans la paroisse d'Orléans, est envoyé à l'impression et ajourné à mardi prochain.

Le bill du Sénat pour l'assessement des taxes des non-résidents est mis au vote.

Sont aussi mis au vote plusieurs autres bills.

Le comité des réclamations fait un rapport favorable sur l'acte allouant à Mme Young Burke, de St Jean-Baptiste, la somme de $1,150 à prendre sur les fonds d'école. L'affaire est mise au vote.

Rapport favorable est fait sur l'acte pour encourager la culture des terres publiques, et aussi sur l'acte établissant un district spécial de Levée dans la paroisse Iberville. Les deux actes sont mis au vote.

M. Gray (rad) présente le préambule et la résolution qui suivent :

Attendu qu'il est rapporté que nombre d'étrangers qui n'ont pas déclaré leur intention de la manière prescrite par les lois des Etats-Unis, pour devenir citoyens, sont pourvus de papiers de naturalisation, en conséquence,

Il est résolu qu'un comité joint, composé de 3 membres de la Chambre et de deux membres du Sénat, soit nommé pour examiner cette affaire, avec pouvoir de mander les personnes et de requérir les papiers, et rapporter dans les cinq jours.

La résolution et le préambule sont adoptés.

H. L. Rey, (rad.), d'Orléans, présente un acte pour enlever aux Cours de District le droit de naturaliser les étrangers.

M. Noble répond que ce pouvoir est donné aux cours par les lois du Congrès et que la Législature n'y peut rien.

Le bill est référé au comité judiciaire.

M. Rey, d'Orléans, a présenté un bill pour subvenir aux moyens de soutenir les écoles publiques de l'Etat. Le deux fois et référé au comité des voies et moyens.

Isabelle (coul) d'Orléans, présente un bill allouant la somme de $300 aux veuves de John Baptiste Berguier et James Joseph. Référé. On allègue que les maris de ces veuves ont été tués dans l'émeute du 30 juillet 1866.

Le bill du Sénat relatif à la nomination d'avocats de district *pro tem*, pour servir dans les cours de paroisse, est discuté et adopté par 38 contre 15.

Le bill autorisant le maire et le conseil de ville de la Nlle-Orléans à émettre des bons pour $5,000,000 à l'effet de racheter les billets de ville et de payer d'autres dettes, est lu pour la 3e fois et adopté.

Le bill du Sénat rappelant un acte qui permet la saisie pour les taxes de ville, est lu deux fois et référé.

Plusieurs bills sont appelés et ajournés.

Le bill du Sénat pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Ibérie, Vermilionville et Texas est appelé, mais la Chambre n'étant plus en nombre pour délibérer, prononce l'ajournement.

Affaires d'Europe.

Nous avons reçu hier une malle d'Europe du 4 septembre. Nous n'y trouvons pas d'éclaircissements sur la question de paix ou de guerre.

Au conseil général de la Haute Garonne, le maréchal Niel s'est exprimé en ces termes :

"Il est permis d'affirmer, non sans un légitime orgueil, que la France reste peut en ce moment faire la paix ou la guerre."

L'amiral Rigault de Genouilly, en passant en revue, à la Rochelle, l'escadre cuirassée de l'Océan, a dit : "Je ne sais si nous aurons la guerre, mais il faut que nous soyons prêts." Ces paroles, rapprochées du discours assez peu pacifique du maréchal Niel, à Toulouse, sont l'objet de la plupart des conversations dans les cercles politiques de Paris.

Nous trouvons dans la *Presse* du 4 deux dépêches de Berlin qui indiquent un simulacre de désarmement.

On lit dans la *Correspondance provinciale* :

"L'appel des recrues de cette année a été ajourné à trois mois ; c'est là une preuve positive de la confiance du gouvernement prussien dans le maintien de la paix.

"Le czar doit faire une visite de plusieurs jours au roi de Prusse, à Berlin, dans la dernière semaine de septembre."

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, en signalant l'ajournement à un délai de trois mois de la levée des recrues, ainsi que la prochaine licenciement de la réserve, qui réduira d'un tiers l'effectif de l'armée en temps de guerre, constate que la Prusse, par ces mesures, a commencé de désarmer, et a donné ainsi des preuves réelles de son amour pour la paix.

Mais, d'un autre côté, nous lisons dans l'*International* :

Le roi de Prusse vient de faire essayer à Coblentz des tourelles tournantes, vrais blockaus, en fer, qui seront échelonnées le long du cours du Rhin. Le roi veut opposer ces défenses aux canonnières françaises qui, en cas de conflit, doivent descendre le Rhin et porter la guerre dans les rues de Coblentz, de Mayence et de Cologne. Les expériences faites en présence du roi auraient parfaitement réussi.

Nous empruntons à l'*International* une série d'informations quelquefois contradictoires, desquelles il semble résulter que la diplomatie européenne est activement occupée de projets d'alliances tripartites.

Le prince Napoléon, avant de quitter Paris, aurait, dans une entrevue avec l'Empereur Napoléon à Fontainebleau, déclaré à Sa Majesté que le gouvernement impérial devait, fût-ce même au prix d'une guerre universelle, s'assurer la ligne du Rhin. Les idées anti-prussiennes du prince seraient dit on, partagées par M. de Moustier.

Le prince Napoléon accomplit un nouveau voyage d'études dans le nord de l'Allemagne. On remarque que Son Altesse effectue sa campagne d'observation en prenant à revers la campagne d'observation commencée par le roi de Prusse. C'est peut être la meilleure méthode pour arriver à se rencontrer plus sérieusement que le prince français ne le désirait à Berlin.

Nous croyons savoir que, d'après les idées échangées entre le prince Napoléon et son auguste cousin à Fontainebleau, avant le départ de Son Altesse, ses vues politiques ne coïncident pas exactement avec les pensées de Napoléon III.

Il ne faut pas considérer comme impossible une prochaine entrevue du Czar et de l'empereur Napoléon III.

On affirme, dans les cercles politiques, que l'alliance prusso-russo-américaine est un fait aujourd'hui *presque accompli*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministre des Etats-Unis à Berlin a de fréquentes entrevues avec M. de Thiele, sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères. M. de Bismark aurait fait aussi par veuir de Varzin à M. de Thiele des instructions précises au sujet de cette importante question.

Pendant son dernier séjour à Fontainebleau, le prince de Metternich a répété à Napoléon III l'expression très vive des sentiments de la cour d'Autriche : lo pour le maintien de la paix, 2o pour la continuation des bons rapports avec la France. Puissent ces vœux ne pas être stériles !

M. de Beust et le comte Adrassy se sont tous les deux rendus à Ischl, où devait avoir lieu l'entrevue du roi Jean de Saxe avec l'empereur François-Joseph. On note dit, à ce sujet, qu'il entre dans la pensée de Sa Majesté saxonne de se constituer médiateur entre l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Cette réconciliation serait déjà habilement préparée par la correspondance suivie échangée entre l'archiduchesse Sophie et la reine douairière de Prusse. Mais on nous assure qu'aucune décision n'a encore été prise par François-Joseph.

Une correspondance des plus actives a lieu, chaque jour, entre le comte Andrassy, ministre hongrois, et M. de Metternich. Les excellents rapports que l'on dit exister entre M. Nigra et l'ambassadeur d'Autriche donnent à supposer au monde officiel de Paris qu'un projet d'alliance gallo-franco-italienne est en ce moment élaboré par les représentants des trois puissances intéressées.

On nous écrit de Vienne que la prédominance du comte Andrassy dans les conseils de l'empire, s'accentue de jour en jour, et que M. de Beust voit tomber un à un les fleurons de la couronne que lui avait décernée l'engouement populaire.

Nous tenons de la même source qu'une correspondance suivie entre le comte Andrassy et le prince Napoléon a conduit à considérer comme un fait accompli une triple alliance entre l'Autriche, la France et l'Italie.

Il paraît certain que, nonobstant toute déclaration antérieure du gouvernement hongrois, la Hongrie entrera, sans hésiter, dans le mouvement de la contre triple alliance, si la France se ligue avec l'Autriche pour abaisser l'orgueil prussien, et si elle prête la main à la Pologne pour anéantir l'influence moscovite en ce pays.

Les plaintes de M. de Beust contre l'ingratitude de la Hongrie et la perfidie du comte Andrassy seraient impuissantes à modifier l'état des esprits. La politique prussophile du chancelier a fait son temps.

La Hongrie aurait fait proposer à la Gallicie et à la Bohême de conclure une alliance dans le but de poursuivre, sur des bases fédérales, la reconstruction de l'empire d'Autriche.

Un fait des plus graves vient de se produire à Prague. Le gouvernement autrichien a ordonné au président de la Diète de Bohême de considérer comme expiré le mandat des députés tchèques, qui ont refusé d'aller occuper leurs siéges à l'ouverture de la session. De nouvelles élections vont donc avoir lieu incessamment.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le Dieu Térébenthine renié.

Alex. H. Stephens à Washington.

La presse mexicaine et les flibustiers.

Alarme générale au Mexique.

Nouvelles Européennes.

Munich, 19.—M. Bancroft, ministre américain, et le prince de Hohenlohe, ministre de Bavière, ont échangé, aujourd'hui, formellement, la ratification du traité sur la citoyenneté.

Londres, 19.—On rapporte que George Peabody doit acheter un grand domaine en Hongrie.

Jno. Wilson Patten, membre du Parlement pour le Nord Lancashire a été nommé secrétaire d'Etat pour l'Irlande, à la place du comte Mayo, nommé gouverneur-général de l'Inde.

Nouvelles de Washington.

Washington, 19.—Le collecteur Charles Abel a été nommé collecteur en charge des exportations, pour le port de Philadelphie. C'est la première nomination de cette classe sous la nouvelle loi

Franklin Pierce est convalescent.

M. Chase est à Concord, N. H.

Le général Santos Arenval, ministre de Colombie aux Etats-Unis, a été présenté au Président aujourd'hui.

Schenck et Rollins ont eu une entrevue prolongée aujourd'hui. On dit que Schenck approuve les nominations de parti de Rollins pour les places d'inspecteurs.

Le général Hill Patrick, ministre du Chili, est ici.

Alexander H. Stéphens est ici.

Nominations.—Gardiens de magasins, Freeman R. Church, pour le 7e District de Virginie. Jaugeur—aucun pour le Sud.

Schenck a télégraphié à tous les membres du Congrès pour les engager à être présents lundi.

Alexander H. Stephens a fait une visite au Président, à Schofield, à Welles et à Randall, aujourd'hui. Il est resté une heure avec le Président. L'entrevue a été particulière. M. Stephens paraît être en bonne santé.

Les agents tures cherchent des terres en Virginie, dans le Maryland et dans le Delaware pour des familles arméniennes qui sont attendues incessamment.

A. S. Riddle a intenté au nom de A. A. et d'Eliza F. Morehead, contre Cornelius Boyle, antérieurement de cette ville, et ensuite de l'armée confédérée et propriétaire actuel des sources de White Sulphur, Va., une action pour $35,000 de dommages.

Mme Morehead, allègue le plaignant, fut arrêtée par le défendeur et emprisonnée pendant trois ans, de 1er juin 1861, et ne put être rendue aux soins et à la société de son mari et de ses enfants. Le Dr Boyle était, maréchal prévôt au service confédéré et allègue qu'il avait des ordres du général Beauregard il dit empêcher la plaignante de traverser et de retraverser les lignes Le Dr Boyle a retenu le service de MM. Merrick et Lune, comme avocats.

Joseph S. Holden, fils du gouverneur Holden, de la Caroline du Nord, dans une dépêche au comité congressionnel républicain, allègue qu'il ait invoqué le Dieu "Térébenthine" dans sa récente adresse aux nègres radicaux de la Caroline du Nord

On dit que le but du voyage de M. Stephens est d'obtenir accès aux archives confédérées qui sont au pouvoir du gouvernement, afin d'avoir des renseignements sur l'histoire de la guerre qu'il écrit en ce moment. Son succès est probable.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $193,000.

La *Tribune* de Denver donne à Bradford, pour le Congrès une majorité de 582 avec deux precincts dont les retours ne sont pas encore venus.

Washington, 19.—Une dépêche de Mazatlan du 23 août au *Herald*, dit :

"La dernière expédition flibustière de la Nlle Orléans est regardée comme une preuve que la population américaine flottante est mûre pour une descente sur le territoire mexicain et qu'on chef habile pourrait instantanément lever une armée de 30,000 hommes pour cela, et notre gouvernement n'aurait un signe d'approbation ou fermait seulement les yeux.

La presse de tout le pays est alarmée aux mouvements de flibustiers de Cuba, de la Nlle Orléans, du Rio Grande et de la côte du Pacifique.

Nouvelles diverses.

Montgomery, 19.—La Législature n'a rien fait aujourd'hui. La séance s'est passée en discours politiques.

Augusta, 19.— Les chenilles détruisent les champs de coton de cette section.

Omaha, 19.—Une troupe d'arpenteurs du gouvernement sur la fourche sud du Republican River ont été surpris par les Indiens et au repos à midi au jeudi. Les autres se sont échappés qu'en perdant leurs provisions, leurs instruments et un attelage.

New York, 19.—Le *Commercial Advertiser* dit qu'une dépêche du cable annonce l'arrivée du steamer Twilight Light qu'on croyait perdu.

Augusta, 19.—James N. Ellis, éditeur local du *National Republican*, est mort subitement ce matin.

New York, 18.—Le steamer Guiding Star est parti pour la Californie avec 600 passagers.

Il y a eu un grand incendie à New-York, ce matin. Perte $175,000.

Les importations étrangères à ce port pour la semaine s'élèvent à plus de $5,000,000.

Le sénateur Sprague est retenu dans sa chambre avec une jambe cassée.

L'affaire des coups de pistolet au théâtre Broadway a été devant la Cour aujourd'hui et les députés-shérifs Moore et Hickey ont été relaxés pour avoir tiré. L'affaire continue.

New York, 19.—Le sentiment annexioniste parait faire des progrès dans la Nouvelle Ecosse. On dit que plusieurs personnages qui sont pour les rappels acceptent l'Union avec le Canada comme une épreuve pendant plusieurs années et la récente visite du ministre de la couronne a eu plus de succès qu'on l'a généralement supposé.

Une députation au nom du nouveau gouvernement se rendra sous peu en Angleterre pour faire un règlement final sur le transfert du territoire du Nord-Ouest au Canada, et l'on croit que la question sera réglée et soumise au parlement à la prochaine session.

Halifax, 19.—Les deux Chambres ont passé un bill portant que la milice ne sera pas forcée de servir en dehors de la province sans le consentement du gouvernement local.

Hier soir, à l'assemblée, le secrétaire provincial a demandé qu'un mémoire fut adressé au gouverneur pour le prier de transmettre les minutes au Conseil et de rappeler la résolution du gouvernement anglais; et aussi d'user son influence pour faire rappeler lesdites résolutions.

Une résolution autorise le gouverneur à emprunter $300,000 pour un objet inconnu.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 19.—Descendant, le Magenta, à 2 P. M. Montant, le Bismark, le Pargoud, l'Atlantic avec barges, et le Mohawk avec barges.

Louisville, 19. — La rivière baisse. Temps mouillé.

St Louis, 19—Fleuve stationnaire.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 19—Pas d'arrivages. Parti le steamer Harris.

Marchés Américains.

New-York, 19—Argent, facile. Prêts sur demande, 3, à 4. Escompte, 6 à 7. Or, plat à 144 1/8. Gouvernements, fortes et en hausse. Actions de chemins de fer, fermes. Bons des Etats frontières, calmes.

L'état des banques accuse une diminution de $803,000 dans les prêts ; de $1,463,000 dans les espèces; de $95,000 dans la circulation ; de $1,634,000 dans les dépôts ; une augmentation de $343,000 dans les legal tenders. Balance à la sous-trésorerie, $91,000,000.

Charleston, 19—Coton ferme. Vendu, 70 balles. Middling, 24. Reçu, 181. Exporté pour le cabotage, 774.

New-York, 19—Coton ferme. Vendu aujourd'hui, 1,400 balles. Middling, 26 1/2. Farine lourde et en baisse. Maïs, un peu plus ferme.

Mobile, 19—Vendu 350 balles de coton. Marché calme à la clôture. Middling, 23 1/2. Reçu 972 balles. Exporté 153.

Savannah, 19—Coton actif. Les détenteurs demandent plus que les acheteurs ne veulent donner. Middling 25. Vendu 100 balles. Reçu 403. Stock 2,928.

Louisville, 19— Tabac plat à 7 et 14. Farine superfine 6 75. Avoine 50. Toile d'emballage du Kentucky 21. Porc 28. Graisse 19. Whiskey 15.

St Louis 19—Tabac lourd et sans variation. Farine superfine 5 50 à 6 25. Maïs 94. Graisse 18 1/2. Whiskey 1 50.

Cincinnati, 19 — Farine sans changement. Avoine 57. Porc 28. Bacon 19 1/2. Jambons 19 1/2 à 20 1/2. Beurre 35 à 38. Œufs 23 à 24, Foin 15 00 à 16 00.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 19.—On a peu d'espoir d'avoir un quorum pour lundi, mais on dit que les officiers des deux Chambres écrivent avoir le pouvoir de suspendre et de prolonger indéfiniment la journée congressionnelle.

Suivant cette théorie, la séance de lundi peut durer encore une semaine ou deux.

Dans une conférence où se trouvaient Wade Colfax et Schenck, il ne paraissait y avoir aucun doute sur un quorum final. Le Congrès s'ajourna au 15 octobre.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 19 septembre.

Il ne s'est pas opéré de changements importants sur le marché monétaire qui reste calme. La demande d'escompte est modérée. Le taux de l'intérêt dans les rues est de 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre (quelques rares négociations ont lieu à 9 pour cent par an) et 1 à 1 1/4 à 1 1/2 ceux de second ordre. Le papier hypothécaire est coté à 10 à 12 sur au 16 No 1 et 12 à 15 le No 2. Les banques escomptent la plupart des bons billets que leur offrent leurs clients.

L'or a ouvert à 143 à 143 1/4 contre 144 5/8 à New York, et, après une faible demande, a fermé à 143 1/2 à 143 3/4. On a vendu $3000 à 143 3/4; $5000 à 143 7/8; $24,000 (1500, 2000, 2500, 3000 et 15,000) à 143 1/8, et $5600 (1000, 2100 et 2500) à 143 1/4.—Dans l'argent, $300, en demi-piastres américaines à 136 ; $500 à 137, et $3000 à 137 1/4. Nous cotons les demi-piastres américaines à 136 3/4 à 137 1/4, et les piastres mexicaines à 146 1/2 à 144 3/4.

Nous avons à constater une animation considérable dans le change étranger. Les offres ont augmenté et, en dépit d'une assez bonne demande, les cours ont fléchi de 1/2 par suite de la baisse de l'or et des traites à New York. Les ventes de sterling comprennent 1500 livres commercial à 151, 7,500 livres à 151 1/4, 6,000 livres à 154 3/4, 1,300 livres clear No 1 à 155, 5,000 de banquiers à 155 1/2, 5,000 de banque à 156 et une somme moins forte à 109 1/4 en or.

Dans le change sur France, 200,000 francs, en change de commerce strictement No 1, à 3 66 1/4, 125,000 (50,000 et 75,000) à 3 67 1/2, 25,000 de banquiers à 3 65. Le sterling peut maintenant être coté à 151 à 151 1/2 le connaissement, 154 1/2 à 154 3/4 et 155 le clear No 1 et 155 3/4 à 156 et 156 1/4 le change de banque ; le change sur France, à 3 68 3/4 à 3 67 1/2 le change de commerce No 1 et 3.62 à 3.63 3/4 le change de banque.

Le change américain s'est un peu amélioré. La plupart des banques ont tiré sur New York à ¾ d'escompte ; une d'elles, cependant, a répondu à la demande de ses clients à 3/8 et une autre a tiré à 7/16. La demande pour remises a d'abord été très faible, mais elle s'est ensuite améliorée. Les ventes comprennent $95000 (10,000, 25,000, 25,000 et 35,000) de banque, à vue, sur New York à 7/16 d'escompte, $15,000 de banquiers à 3/8, $45,000, (10,000, 15,000 et 20,000) en change de commerce à ¼ et $10,000, à trente jours de vue, à 1¼.

Il ne s'est vendu ni actions ni bons.

Les billets de la ville ont légèrement fléchi. On a vendu $11,000 à 34 d'escompte, $1000 à 34¼, $11,000 à 34⅛, $3500 et $15,000 à 31¼. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 34⅛ à 35¼ et vendu à 33¾.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 19 septembre 1868.

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1750 balles à des prix qui n'exigent aucun changement dans les cotes, lesquelles nous répétons comme suit, savoir : low middling 23¼ à 23½ c, middling 23¾ à 24, strict middling 24 ¼ à 24½. La demande a été bonne à l'ouverture du marché, mais il n'y avait qu'un petit assortiment qui fut prêt à être vendu, et ceux qui le tenaient on ont demandé les prix les moins élevés en une fraction de plus, mais plus tard dans la journée, les offres s'étant accrues, et les acheteurs s'étant trouvés dans l'impossibilité d'accepter aucune hausse, les facteurs ont plus librement fait face à la demande, mais on a éprouvé quelques difficultés à faire des achats aux prix d'hier.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868 balles	3044	
Reçu aujourd'hui	2788	
" précédemment	18133	
		21201
		24245
Expédié aujourd'hui	2512	
" précédemment	4300	6812
Stock en mains		17433

Fret—L'état du marché au fret continue à s'améliorer. Grand nombre de navires sont en route pour ce port, et plusieurs autres sont déjà arrivés aux passes. Les capacités pour les ports étrangers seront conséquemment assez amples pour faire face aux offres croissantes de coton. Jusqu'ici, les taux n'ont point changé bien qu'ils ne soient pas aussi fermes. Cependant, les places disponibles pour le Havre sont encore assez rares et on demande 1 3/8 c, dans le cabotage pour le transfert du coton. Les vapeurs réguliers engagés dans le cabotage font de bonnes affaires, mais les voiliers faisant le même trajet sont inactifs. Nous cotons comme suit : Coton par vapeurs pour N York et Boston 1 c, pour Philadelphie 1¼ et la liv. tabac pour New York $5 00 à — le bt, farine pour New York 85 à 90 c le baril, pour Boston et Philadelphie $1 le baril, porc et bœuf pour New York et Boston $1 25 le baril et $1 75 par tierçon, maïs pour New York 18 cts le boisseau. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont : Coton pour Liverpool 9/16 à 5/8 d la livre, coton pour le Havre 1 3/8 cent la livre, tabac pour le Havre $8 le boucaut, do pour Liverpool 40 à 42 s, farine pour Liverpool 4 s le baril, mais pour le même port 9¼ à 10 d le boisseau.

Tabac—Depuis notre revue de mercredi dernier la demande s'est considérablement ralentie, elle porte actuellement sur le bas grades. Les ventes ont embrassé 57 boucauts dont 14 et 52 le lugs à 8¼ c la livre, 9 do à 8 do de low leaf à 11 c, 1 à 12 c, 4 mexicain, en balles, à 16 c, 3 do d'Afrique à 17 c et 11 à 18 c la livre, portant à 112 boucauts le montant des ventes de la semaine. Nous cotons

Léger—Refused, 7 à 9 , Common Leaf 9 à 10 , Medium, 10¼ à 12, bon 14 à 15 ; fin, 15 à 17 ; Choice selections, 18 à 20 ; fin pour des fin, 22 ¼ à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 c Common leaf, 10 à 12 ; medium, 12 à 13 c , good, 15 à 16 c , fine 18 à 22 c ; choice selections, 19 à 22, Capes bellies — .

Sucre—Le marché est sans changements et il ne s'y fait que des affaires par la place ment aux prix suivants : 12 à 12¼ c la livre de Nos 11 et 12, 13 à 13¼ pour les Nos 13 et 14, 14 à 15¼ pour les Nos 15 et 16 et 15¼ à 16 pour les Nos 17 à 20. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 13¼ à 15¼ la livre de fully fair à prime.

Melasse—Un chargement d'environ 350 boucauts de mélasse de Cube vendu à une raffinerie à des conditions privées.

Arrivages de l'Ouest—Depuis notre revue d'hier le vapeur Pauline Carroll, de St Louis, et l'Era No 9, de Cincinnati, sont arrivés ici.

Farine—Il nous est arrivé de nouveaux renforts de farine depuis notre dernier rapport. La demande a été meilleure aujourd'hui et a été plus générale pour le commerce et pour l'exportation. Les prix n'ont subi aucun changement. Les ventes d'aujourd'hui et d'hier ont embrassé 3100 barils de l'article.

Mais—Le marché est calme, mais les prix sont sans changements. Ventes, aujourd'hui de 300 sacs dont 250 de mélangé, en mauvais état à $1 05, 50 de blanc mélangé à $1 06¼ et 100 de blanc à $1 10 le boisseau.

Avoine—Calme et déprécié, ventes, aujourd'hui de 220 sacs à 62½ et 63 c le boisseau.

Son—Calme et est coté à $1 25 à $1 30 les cent livres, pas de vente importante aujourd'hui.

Foin—Calme et déprécié. Ventes, aujourd'hui de 50 balles de la rivière Ohio à $24 le tonneau.

Porc—Calme et sans changements. 100 barils de mess vendus à $30 75 le baril. Détail à $31 25 à $31 50 le baril.

Bacon—Dans l'article il ne se fait que des affaires en détail à 14 à 14¼ c la livre d'épaules, 17 à 17¼ c pour les côtés clear ribbed, 18 c pour les côtés décosés et 21 à 22 c pour les jambons curés au sucre. Les prix ont montré une légère amélioration.

Saindoux—Ventes, hier soir, de 220 à 300 tierçons, mais aucun des détails de cette transaction ne nous est parvenu. Le prime en tierçons est coté à 19¾ à 22 c, en barillets 21¾ à 22 c. Détail à ½ c. de plus.

Beurre—L'approvisionnement ici est fort — Nous cotons le beurre de choix de l'Ouest 32 à 34 c la livre, Goshen de choix 46 et bon du Nord 40 à 42 c la livre. Le beurre commun de l'Ouest vaut 27 à 32 cts.

Fromage—La demande est calme. Western Reserve et Factory. 16 à 18 fromage-crème du Nord 18 à 20 c et l'English Dairy 18 à 20 cts —10 caisses, de l'Ouest vendues à 17 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 20 septembre 1868.

Arrivés, hier—233 bœufs du Texas, 339 veaux et veaux d'un an, 48 cochons.

Vendu—221 bœufs du Texas, 163 veaux et veaux d'un an, 25 cochons.

A vendre—339 bœufs du Texas, 368 veaux et veaux d'un an, 121 cochons, 3 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	35 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 1ère do	do		
Do do 2me do do	15 00	à	30 00
Do do 3me do do	00 00	à	12 00
Do do, nourris au maïs, par livre net	—	à	—
Cochons, par livre	—	11	à 12
Moutons, 1ère qualité, par tête	3 00	à	4 00
Do 2me do do	[illegible]	à	[illegible]
Do 3me do do	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	50 00	à	100 00
Do 2me qualité, par tête	30 00	à	50 00
Veaux d'un an, par tête	10 00	à	15 00
Veaux de lait, par tête	4 00	à	7 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

MARIE le 1er septembre 1868, à l'église de l'Annonciation, par le Rév. A. Durier, M. HIPPOLYTE MÉRIDIER à Mlle SOSTHENIA-MARGUERITE FAROE, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Décédé, à Bonfouca, paroisse St Tammany, le 16 du courant, JOSEPH HERMOGENE PICHON, âgé de 46 ans.

Décédée, le 19 septembre, à 2 heures A. M., dame ROSALIE DESLONDES, Veuve Bry. JOURDAN, à l'âge de 75 ans. Les amis et connaissances des familles Jourdan, Deslondes, Delavigne et Sheldon sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. précises. Le corps est exposé à sa dernière demeure, à côté du couvent des Dames Ursulines.

Décédé, hier soir, à 6 heures, à l'âge de 26 ans, CHARLES KEROL, natif de France. Ses amis et connaissances, ceux de sa famille et ceux de son beau-frère, Martin Kolleen, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, dimanche, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'angle des rues Bienville et Rocheblave.

$100,000
DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, *AU BUREAU DE CHANGE* De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26août—SmPP

Chevaliers de Blair.

COMITÉ DE RÉCEPTION

—A—

L'OPÉRA.

Le comité a l'honneur d'informer ceux qui désirent participer à la PRÉSENTATION D'UNE BANNIÈRE ET D'UN DRAPEAU qui doit avoir lieu à l'Opéra, que les siéges sur la scène seront réservés pour les Demoiselles représentant les Déesses et les Etats et pour les personnes qui les accompagneront,

Messieurs de la Délégation de St-Louis,
Rapporteurs de la Presse,
Présidents des Clubs démocratiques,
Membres des Comités d'arrangements,
Officiers des "Chevaliers de Blair."

Aucune autre personne ne sera admise sur la scène.

Les Dames de la Délégation de St-Louis.

Les Dames de la Délégation de la Nouvelle-Orléans et leurs cavaliers.

Les invités occuperont les loges découvertes et les avant-scènes du premier rang.

Le Comité Central Démocratique et le Comité de Police occuperont les loges du parquet.

Les sièges du premier rang du parquet sont réservés aux familles des membres honoraires et actifs des "Chevaliers de Blair."

Les "Chevaliers de Blair" occuperont les siéges des derniers rangs du parquet.

Le public occupera toutes les autres places qui n'ont pas été réservées.

Les portes de l'Opéra ouvriront à 4 heures P. M.

Les membres du Comité de Réception sont requis de se réunir ponctuellement à l'Opéra à 3 heures et demie P. M., mercredi, 23 courant.

BERNARD AVEGNO, Chairman.

20 sept—3f

Quartier-Gén. ---Walker Guards.

A la dernière assemblée de ce Club, soixante membres se trouvaient présents. Des remerciements ont été votés aux Hon. A. W. WALKER et G. HEATON, ainsi qu'à M. C. ROSS pour les peintures exécutées pour ce Club. Les résidents du Neuvième Ward sont respectueusement invités à assister à leur assemblée qui aura lieu le mercredi 23 de septembre, à l'encoignure des rues Levée et Mazant. l'Hon. A. W. Walker et M. A. Lewis devant haranguer l'assemblée. 20 sept—1

Pendleton Guards--Attention!

Les Officiers et Membres de ce Club sont, par le présent, requis de se réunir, dans leur nouvelle salle, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Bourbon, LUNDI, 21 courant, à 7 1/2 heures du soir. La plus grande ponctualité est demandée de tous les membres.

Par ordre du Président,
JOS. HERNANDEZ.

ROBERT L. DAUNOY, Secrétaire. 20 sept—1

Attention, Wide Awakes du 8ème Ward!

Une réunion spéciale de ce Club aura lieu, dans notre salle, au-dessus de l'Escat's Saloon, à l'angle des rues Champs Elysées et Peters, LUNDI SOIR, 21 septembre, à 8 heures précises. L'exactitude est requise, car des affaires de la plus haute importance seront soumises à l'assemblée.

Par ordre. N. A. LLAMBIAS, Président.
H. STOUDER, Secrétaire. 20 sept—1f

Grandes occasions en Marchandises sèches

Au magasin à bon marché de
REIMAN & FRIEDLANDER,
(Anciennement magasin M. Reiman, le grand abatteur de marchandises sèches.)
158......Rue du Canal......158
(Coin Baronne)

PAR suite de notre transfert dans le magnifique magasin du No. 131, rue du Canal, la base Touro, actuellement occupé par Pepin et Turcotte transfert qui a lieu le 1er novembre, nous avons réduit tout notre stock de 25 à 30 pour cent, afin de faire une liquidation générale, de façon à pouvoir commencer avec un stock entièrement nouveau.

Nous présenterons au public la liste suivante pour la liquider les objets que nous offrons :

300 sacs en soie français, des dernières modes, à sacrifice.

500 douzaines chaussettes fines pour hommes seulement à $1 50 la douzaine.

[illegible]

Les marchandises ci-dessus ne forment que les articles principaux de notre stock qui doit être considéré comme le premier. Les acheteurs de la campagne trouveront dans ce magasin l'offre de grande variété de marchandises avant d'acheter ailleurs, et ils se convaincront qu'il n'y a pas de humbug.

Rappelez vous le magasin de
REIMAN & FRIEDLANDER,
sept 30 Rue du Canal, No 158

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR Mme. CLARA LEFRANC

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
164 et 166 rue Bourbon.

La réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre boîte de la Renaissance, lettre H. 3sept

Avis.

Le public est prévenu que M. Louis Dance n'est aucune autre personne ne sont autorisés à faire des recouvrements pour mon compte, et que je ne reconnaîtrai aucune somme qui sera été payée sans ma signature,

JEAN PIERRE PEREZ

Rue des Magasins, entre Adèle et Josephine Avenue. 20 sept—3f

Avis Important.

AUX CHEFS DE FAMILLE, AUX RESTAURATEURS ET AUTRES.

Ils peuvent faire mettre leurs viandes dans la glace à l'établissement de McLAUGHLIN No 891 de la rue des Magasins, coin Première. McLaughlin fait aussi des affaires avec ceux qui veulent...

☞ Les personnes qui désireraient transformer leurs vieilles dorures en de nouvelles doivent s'adresser à M. McLaughlin. 20 sept—1f

Au Public.

On a été surpris de voir, le samedi 12 du courant, la façade de la maison No 138 rue de Chartres, au rez-de-chaussée de laquelle se trouve mon magasin, illuminée à l'occasion de la manifestation radicale. Je dois à mes amis et au public de déclarer que cette illumination, qui a été faite par la personne qui me loue mon magasin et qui demeure à l'étage supérieur.

C. FABRERONE, Tailleur,
20 sept—1f 138 rue de Chartres.

Propriétés à louer.

Les soussignés offrent à louer à des conditions avantageuses,

La maison rue d'Orléans, No 130.
La maison rue St-Claude, No 171.
La maison rue Bourbon, No 130.
La maison formant l'angle des rues Remparts et Orléans

Le beau magasin rue Joséphine No 337 entre Prytanée et St Charles,
4 des maisons Pontalba, rue St Pierre

LAFITTE, DUFILHO & Co.
2 sept—6f 19 Rue St Louis

A Vendre,

Le contenu de L'HOTEL DU TEXAS, situé au Stock Landing, comprenant 45 lits avec tous les accessoires pour accommoder une quarantaine de personnes ; ensemble avec batterie de cuisine, garde-manger, &c. &c.

S'adresser sur les lieux "TEXAS HOUSE."
20 sept—4

A vendre.

UNE BOULANGERIE, bien achalandée, située rue St-Claude, entre Ursulines et Bayou.

S'adresser chez M. B. Abadie, coin St Claude et Ursulines, ou chez Willoz & Gamore, No 61 rue Tchoupitoulas. 20 sept—9f

Farine, Huile de Graisse, Porc, &c.

500 barils FARINE triple extra XXX,
200 do PORC MESS
200 tierçons SAINDOUX de choix.
100 barils HUILE DE GRAISSE d'hiver.
500 caisses CHANDELLES DE L'ETOILE.
100 do AMIDON raffiné.
50 tierçons JAMBONS au sucre.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO,
20 sept—3 81 rue Poydras.

A Louer.

Le magasin No 1 de la rue Carondelet. S'adresser au coin de la rue du Canal, au magasin de Doter "Doter's Worsted Store."
20 sept—

PERDU

Le 12 septembre dans la soirée, un Chien Bull-Terrier poil rouge, répondant au nom de VIDOCQ.

BONNE RÉCOMPENSE à qui le ramènera au magasin de MM. FIDEL & CLAUDOT, angle des rues Chartres et St Louis. 20 sept—3.

Grande Loge des MAÇONS LIBRES acceptés de l'Etat de la Louisiane.

Les Officiers et les Membres de la T.: I.: Grande Loge sont notifiés de s'assembler en la salle de la Grande Loge, le LUNDI, 21 courant, à 2 heures de l'après-midi, pour assister à la cérémonie de la pose de la première pierre de fondation du local de la Société des Laurentes (Auxiliaire). Tous les F.: F.: M.: M.: réguliers sous sa juridiction sont invités à y assister.

Par ordre du T.: I.: Grand Maître,
A. QUEANT.
17 sept—4f Assistant Grand Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.

Nouvelle Orléans, 14 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de Trente-trois Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, Lundi le 28 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

12 sept—15f L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St-Charles.

COIN DES RUES CARONDELET ET HUITIEME.

Nouvelle Orléans, 11 septembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière des Directeurs il a été déclaré un dividende de 6 pour cent ou de trois piastres par action lequel dividende sera payé aux actionnaires à partir du 10 octobre 1868. La Compagnie acquittera la taxe du Revenu Intérieur des Etats-Unis.

12 sept—11f ALDEN McLELLAN Secrétaire

Nattes, Nattes, Nattes
GRAND RABAIS
POUR CAUSE DE LIQUIDATION,

300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs; ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches.

A vendre par D. BLANCHARD
1er sout—3m,3ps, Esc. Toulouse et Dauphine

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées.

ELKIN & Co.,
168......Rue du Canal......168
En face du Christ Church.

REÇOIVENT, en ce moment, de
Nouveaux Genres de Tapis
en VELOURS,
BRUXELLES,
TROIS PLIS
et INGRAIN.

Egalement :
TOILES CIRÉES, STORES,
RIDEAUX DENTELLES et DAMAS

Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 13sept au 31 déc P P

T. DANZIGER,
163 Rue du Canal,
Et 230 de la rue Royale, coin St Philippe.

Marchandises Nouvelles.

NOS marchandises d'automne, choisies avec le plus grand soin et achetées aux plus bas prix, nous arrivent journellement par steamers et express. Désirant réaliser immédiatement nous les vendons au meilleur marché possible

3 caisses COTONS blancs à 10 c la yarde,
Véritables COTONS Lonsdale à 20 c la yarde.
MOLLETONS à 20 c et 25 c la yarde.

D'autres cotons à draps et à chemises, dans la même proportion.

Les INDIENNES des meilleures marques à 10 c.

Un grand assortiment d'ETOFFES NOIRES, telles que

POPELINES, BOMBAZETTES, ALPACAS, MOUSSELINE de laine, SATIN de l'Inde—le tout à des prix réduits.

Un assortiment d'ALPACAS en couleur,
Des MOUSSELINES tout laine, de toutes les couleurs.

Un assortiment complet de CASIMIRS français de toutes nuances.

MOUSSELINES laine de la meilleure qualité à 25c,
MALAKOFFS à 20 c,
COLS Cluny à 20 c,
Véritables COLS Cluny à 50 c,
200 douzaines SERVIETTES Huck à franges à $1 50
300 do unies françaises, grandes à $3

Grandes nappes françaises à $3 50 à $4 75.

Do. de nos. à $2 75.

SERVIETTES damas, qualités assorties.

TOILES d'Irlande et TOILE à taies d'oreillers, assortiment complet

TOILES à draps, 10, 11 et 12/4

INDIENNES à meubles, unies et à dessins, 20 cents.

Un grand assortiment de RIDEAUX dentelle Nottingham.

COTONNADES françaises et américaines, nouveaux genres.

JEANS du Kentucky.

CASIMIRS et DRAPS de messieurs.

Un très grand stock de FLANELLES en couleurs,
Un très grand stock de FLANELLES blanches, tous les prix.

Un très grand stock de BONNETERIE de dames et demoiselles CHAUSSONS de messieurs, etc., etc.

Un assortiment complet de CORSETS,
BRODERIES VALENCIENNES, DENTELLES et ENTREDEUX imitation Valenciennes, et une quantité d'autres dont un marché seront très vogue.

Nous recommandons nos CHALES, couleur noire, brodés et unis et un assortiment de GANTS de peau, nouveaux pour dames et messieurs.

Nous sommes chargés de donner nos marchandises au-dessous des prix d'encan. Les marchands en gros sont invités à venir s'en assurer.

☞ L'Examen ne coûte rien.

T. DANZIGER.
No 163 de la rue du Canal, et
17 sept—M No 230 de la rue Royale.

LION & PINSARD.

Ouverture du Nouveau Magasin,
151 & 153 RUE DU CANAL,
LUNDI, 28 SEPTEMBRE 1868.

NOTA—Jusqu'à cette époque les marchandises seront vendues au-dessous du prix coûtant, au No 179 rue du Canal.

☞ A LOUER pour le 1er Octobre, le dessus des magasins 151 & 153 rue du Canal.
16 sept—3f

W. DAUPHIN,
150, Rue du Canal,

Vient de recevoir
150 CAISSES DE PAILLE,
dernières nouveautés
PAILLE D'ITALIE ET ANGLAISE.

CHAPEAUX pour dames et fillettes, paille de riz et glacé.

—AUSSI—

Un superbe assortiment de CRÊPES et TULLES diamantés, DENTELLES blondes, couleurs assorties, DIADÊMES et Tulles.

Un choix de RUBANS, CORDELIERES et GARNITURES.

W. DAUPHIN,
150, rue du Canal.
Maison de gros, 45 rue de la DOUANE
5 juillet—D—☞

Avis au Public.

M. Louis CARETTA a l'honneur d'avertir ses amis en particulier, et le public en général, qu'il vient d'inaugurer une nouvelle loterie pour procurer le moyen de gagner de l'argent aux loteries de la Havane à même de réaliser des profits presque infaillibles.

[illegible]

Pour plus de renseignements s'adresser au bureau, Passage de la Bourse No 2, entre Bienville et Conti, où les livres, tirages et de souscriptions sont ouverts de puis 9 heures A. M. jusqu'à 5 heures P. M.

Moi soussigné Louis Caretta, après avoir pris en sérieuse considération une annonce insérée dans l'Abeille, je déclare que je n'ai aucune part dans la vente des billets de loterie de la Havane, mais ces billets sont colportés en revendeurs des billets, à ses ordres se trouvent au bureau de la Maison No 70 entre Bienville et Conti. DIMANCHE prochain 20 septembre à midi précis. Les porteurs sont invités.

LOUIS CARETTA.

11 sept—3t—dim, merc, dim.

J. J. BONNAFFE,
QUINCAILLER,
47......Rue Peters (autrefois Levée)......47
Entre Champs-Elysées et Marigny,
En face du Marché du Port, 3me District

Se fait un devoir de rappeler à ses amis et au public en général, qu'il a toujours un magnifique assortiment de chaînes et verrous de pompe pour appartements et divers ustensiles de cuisine. Il vend à des prix modérés. On n'aura qu'à venir le voir.

On trouvera aussi chez lui un assortiment complet et très varié de quincaillerie américaine et étrangère qu'il vendra au bas prix du marché. 19 sept—1m

Avis.

LES personnes qui ont des marchandises quelconques au Crescent Auction Mart de NELLIGAN & BASSETTI son priées de venir les enlever avant MARDI, 22 du courant, autrement les dites marchandises seront vendues à leurs risques et périls. Voir l'annonce. NELLIGAN & BASSETTI encanteurs.

19sept—M P.P.

Taxes d'Etat.

Dernier mois pour payer les taxes. – Aux contribuables du Deuxième District.

LES contribuables sont notifiés que les rôles pour la collection des taxes d'Etat pour l'année 1867, seront fermés le 30 septembre 1868. Ceux qui veulent éviter les frais sont requis de venir payer leurs taxes avant la date ci-dessus.

L. F. LEMARIÉ,
Collecteur du Deuxième District,
1 sept au 30 Bureau Court Building, rue St Pierre.

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 20 septembre.

A

Arnaud F	Alexis Simond	Alfred Joseph
Andersen B	Arnoult L O Mme	Aloisio Agostino

B

Barcelo J N Mme	Blanquin M E	Barabina E
Barbe F X	Barrios Olive	Barraso B A
Barbe Robert	Baquié Léopold	Bernard Berthe
Bébert Etienne	Bernard Joe	Beauregard T
Bégué J M	Bira J B	Bienvenu A F
Bordelou Clara	Borries T	Baron George
Bourg Désiré	Bouselle Edward	Bouligny H Mme
Burgere Victor		

C

Castel Louis	Chauchon L	Casanova J
Carrere A Mme	Celina	Charlet Pierre
Cartez B	Chess J Jules	Campigne B Mme
Charpentier E M	Cassanbes C	Carrano Antonio
Chastrieux B	Carbonnes Joe	Cattier A V Mme
Chavin François	Cebaud F M	Cilou Simon
Climaco Juan	Cornet P	Cuneo James

D

Danton J M	Daumas Numa	Dashoy F
De Roche J & Co	Dassonville A	Delia Auguste
Dalbini Stefano	Mme	David Paul
De Rosey C D Mme	Delisle J Jacques	Del Socorro Maria
Desbonne B	De la Cruz Ben	Dancourt F Mme
De Lafargue & Co	De Gruygue C Mme	De Marcia
Duvernne F D	veuve	De Arnas M H
De Herrera M g	Deymié Claude	De Nodal Pedro
Dupeq H B Mme	Ducatte Henry	Dusseigne Sophie
Dechemeaux Mme	Dupont Jos Alph	Dupau Amedée
Dupeyron Jérôme	Dubuc C F	Duvoin J B
Dugue C A	Durand Joe	Dulcich Antonio

E

Espanola C	Eno, pour Segunt	Elosegui Francis

F

Francisco Frank	Fasc C	Francois P Mme
Fazende A Mme	Fagot Elise	veuve
Fernandez Isadro	Fleurine H P	Fortin E Mme
Fouché F	Forstall E L	Forrier S

G

Grant Prosper	Gaidhe Arthur	Garro O
Gautier F	Garcia J A Alberez	Gattiegad J E Mme
Gegoud L Mlle	Gerald Joe	Gonzales F
Guerrin J	Guimond Levi	Guibert J
Gonzales V y	Fernandez	

H

Hano T	Hemard C	Hebert J H
Hébert Joe		

J

Jacquet M Rev	Jarreau Léon	Journé Pierre
Jorda Tomas	Justrabou	Juston Jean

L

Lafitte O	Lamothe D Mme	Lacoste Marie
Leroux H	La pièce Antoine	Letsala A
Lamon P L Mme	Lafon Tony	Ladeuandre
Lester Jean	Lepiè Sarah	L'Estrade E Dr
Lozano Louis	Lonon Paul	

M

Marquese Auguste	Maisonneaux O	Marquere Jean
Merrac & Charet	Mignot Rev	Moll Jean
Moreira A J		

N

Navarie A	Nieto José	Nicou Aristide
Nobini J		

O

Olivier & Duplantier	Orsson pour l'atelier	Orlo John
		Oravo Pierre

P

Palacio F y Palacio	Pascal Lestelle	Paisto G
Perchand E	Peregrin Fortunée	Pelter Léon
Pion Xavier	Pereyra M	Piffard J Eus
Poncet Paillignes	Pinon I	Pocher Eva
	Prudhomme P	

Q

Quavreaux Eugène

R

Ramos Philippe	Resance J M	Rinck A
Richard Chas	Rippel H & Son	Roche Eugène
Roussel J P	Ruiz Jos A	

S

St Amand	St-Amand A	Senac Pierre
Sibert F B	Sonlat P	Soupenne Victor
Surrey F		

T

Tapie Jean Mme	Treburg Jean	Pigone Jean
Tirelle Pierre	Toursa P M	Tome Chas
Thomas M Me Vve	Tujague A Mme	Tunou J

V

Vallois V	Vidal C	Vincent Geo
Agona Juan	Vincent J B	Vial A Mme
Vaillet A	Valourt A D	

INITIALES

Courier	Fepiston	A J C Mme Vve
Mère Ste-Croix, Académie des Ste-Anges.		

WM. M SMALLWOOD,
Agissant Maître de Poste.

C. CAVAROC,

Négociant Commissionnaire.

5 PASSAGE DE LA BOURSE 5

Je fais des avances libérales sur coton et autres produits consignés à mes amis de Bordeaux, du Havre et de Liverpool.

C. CAVAROC.

CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & Cie.—
A vendre par
C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—
300 barriques COTE DE CLAIRAC,
125 " CHATEAU DILLON, S. F.,
50 " COTE DE BOURG S F,
50 demi barriques COTE DE FRONSAC, S. F.
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN CAISSES—
2500 caisses ST-JULIEN,
1000 " STE-EULALIE,
600 " ST-LOUBES,
300 " CHATEAU TALBOT,
100 " CHATEAU DILLON,
100 " CHATEAU TERREFORT,
150 " ST-ESTEPHE,
25 " CHATEAU LAFITTE,
20 " CHATEAU MARGAUX,
15 " CHATEAU LATOUR,
25 " HAUT BRION,
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC

VIN BLANC EN BARRIQUES—
20 barriques CHATEAU DE CURSAN.
40 " ENTRE-DEUX-MERS.
150 " [illegible]
100 " CHATEAU DE CURSAN.
5 demi barriques SAUTERNE.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

VIN BLANC EN CAISSES—
1000 caisses CHATEAU DE CURSAN.
30 " CHATEAU IQUEM.
4 " CHATEAU COUTET.
400 " GRAVES, No 18.
100 " SAUTERNE. No 16.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

PORTO SHERRY—
50 barriques PORTO, vieux et de qualité supérieure
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

VERMOUTH, NOILLY, PRATT & CIE.
1200 caisses Noilly, Pratt & Cie
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

HUILE D'OLIVE, J. FLAGNIOL—
800 paniers, 24 onces.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

DAMESJEANNES VIDES—
2000 damesjeannes de 5 gallons,
3000 " de 1 gallon.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC.

PANIERS DE BOUTEILLES VIDES—
600 paniers de bouteilles vides, 22 onces.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC.

MARIE BRIZARD & ROGER—
400 caisses Liqueurs assorties—Anisette, Marasquin, Curaçao, Crème de Vanille, Cacao Chouva à la Vanille, Crème de Moka, Eau-de-Vie de Dantzic, Crème de Menthe.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

HOFFMAN FORTY—
50 caisses Crème de Noyau, Huile de Kirsch, Kirschenwasser, Eau de Noyau.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

COGNAC—COUR PERE ET FILS—
150 quarts, 1862—1830.
125 octaves "
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

COGNAC—ACHILLE PETIT—
20 quarts, 1818,
200 caisses "
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

COGNAC—SEIGNOURET FRERES—
200 caisses.
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

CHAMPAGNE—L. ROEDERER—
A vendre par
C. CAVAROC.

SARDINES A L'HUILE—
250 caisses, 100 quarts, H. Dubois,
150 " 100 demi, Roschielles,
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

BRIQUES DE LA CAMPAGNE—
1,500,000 briques de la campagne, à livrer sur l'habitation ou en ville, par
C. CAVAROC.

TUILES—
50,000 tuiles à livrer sur l'habitation, par
17 sept—6f C. CAVAROC.

80......RUE DU CANAL......80
AGENCE DE
Fusils Anglais et Français.
—EN MAIN—
Un Assortiment Complet.
ARTHUR OLIVIER,
80, rue du Canal.
17 sept—3m (Au Premier)

Propriétés à louer.

A LOUER.

LA MAISON à trois étages située rue Bienville No 79, entre les rues Royale et Bourbon. On peut en prendre possession dès le 1er octobre prochain.

S'adresser au bureau de rez-de-chaussée.
19 sept—P P—☞

Avis.

A louer ou à vendre, encoignure la Harpe et Dorgenois une maison neuve couverte en ardoise, elle est composée de 3 grandes chambres de lits, une galerie et cabinet, autres dépendances. Prix. Accès le tout très commode. 15sept—1 f

A Louer.

Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No 205, avec une partie du second étage. S'adresser sur les lieux. Il sera loué à un juste prix. 15sept—1f

A louer.

LE HAUT de la maison du coin des rues Royale et St Pierre. Possession le 1er octobre. S'adresser au magasin de bijouterie au rez de chaussée 17 sept—6f

A LOUER.

UNE MAISON DOUBLE, avec waterwork, cour et cuisine, venant d'être construite et non encore occupée. Nos. 87 et 89 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser rue de l'Esplanade, No 36. 15sept—☞

Magasin à Louer.

A LOUER—Le haut du magasin No 43 de la rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à
F. STURZENEGGER,
1 sept—1m Rue de la Vieille Levée No 43

A Louer,

Le grand magasin, à l'épreuve du feu, No 35 de la rue du Canal—le meilleur emplacement de la ville.

Pour les conditions, s'adresser à
LÉON GODCHAUX,
1 sept—1m Nos 21 et 23 de la rue du Canal.

A LOUER.

A louer, encoignure Royale et Bienville, un haut de maison avec cour, dépendances et grand verandah, le tout fort commodément situé. S'adresser sur les lieux chez
15sept—☞ P. MALLARD.

A louer.

Une MAISON située au No 1?? de la rue Royale, près la rue St-Philippe, ayant huit grandes et cinq petites chambres, un grand verandah ... neuf et poêle. S'adresser à l'un ou l'autre des magasins de marchandises sèches de M. Théo. Danziger, No 163 de la rue du Canal, ou No 230 de la rue Royale, coin St Philippe.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 19 SEPTEMBRE — CLASSE 000
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.

Plan de Police.

33	27	78	35	75	60	29	58	24	53	32	31	67

Le soussigné donne des renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loteries
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendus prix gagnés, ni de lots insignifiants, ni des noms de personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 19 Septembre.
No 500.

15	25	69	55	12	46	26	74	23	39	41	72	—

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus de Macon se trouvent au "General Office" No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

12 mai—1m DAVE C. JOHNSTON, Agent.

Porc, Chandelles, Huile, &c.

100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble.
50 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble ;
100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque ;
200 barils PORC MESS ;
200 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix ;
100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Raw on BACON, AMIDON, WHISKEY, &c., &c.

A vendre par
OSCAR BERCIER & CO.,
10 sept—20f No 81, rue Poydras.

GRAND SACRIFICE
DE
MARCHANDISES,
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

PEPIN & TURCOTTE,
131 Canal, entre Royale et Bourbon

$300,000

De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.

A partir de lundi, 14 courant, jusqu'au 25 octobre, nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard au prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Les familles qui ont besoin de marchandises feront bien de profiter de cette bonne occasion, qu'en réalité est une réduction de 25 à 40 pour cent meilleur marché qu'elles ne pourront acheter en d'autre circonstance.

13 sept—1m PP P. & T.

AVIS.

LE soussigné révoque tous pouvoirs par lui donnés jusqu'à ce jour.

JOHN PETIT.

A VENDRE.
Pour clôture ses affaires,

LE CHANTIER DE BOIS de John Petit, situé à l'encoignure de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet, aussi les mulets, mulets, ainsi que la propriété. On vendra le tout en bloc ou séparément, au gré des acheteurs —Conditions avantageuses

S'adresser au No 135, rue Royale,
Chez A. D. DORIOCOURT, notaire.
1er sept—15f

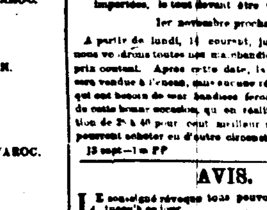

EN débarquement du bateau "Nord Hammer", 250 caisses et demi-caisses VERMICELLI et MACARONI, à vendre par

A. C. TREMOULET,
Agent de la Fabrique,
18 sept—6f No 95, rue de la Vieille-Levée

Auguste Broué.
(OLD PELERIN)

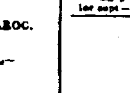

Annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert récemment le Restaurant Campement au No 221 rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe. On trouvera chez lui tout ce que le marché offre de plus délicat. Bonne table et bon service, avec une nouvelle réduction de prix.—Il invite aussi les chasseurs et les habitants de la campagne. 3sept—1m

JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de
QUINCAILLERIE.
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No 38 de la rue Tchoupitoulas.
6 sept—3ms Nouvelle-Orléans

Meubles de seconde main.

LE soussigné donne les prix les plus élevés de toute espèce de meubles de seconde main.

P. DEJAN,
(au magasin de meubles),
19 sept—1m Au coin des rues Dauphine et Quartier.

GROCERIE A VENDRE.

GROCERIES

Une bonne grocerie à vendre pour cause de départ. ...située à l'angle des rues Dumaine et Marais. La dite épicerie est bien achalandée et son... conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. 19 sept—3f

POUR MARSEILLE.

Le brick américain A. G. Jewett, capitaine ..., ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou de la rue Septième, à ce District.

GOLDENSOW & KELLY,
15 sept

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin, qui a été allongé, est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant.

Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour .... 25 cents

Enfants au-dessous de 12 ans ....

L'extrémité du chemin en ville est fixée à la tête de la rue Lafayette où quelques variétés des débarcadères des bateaux à vapeur et des chemins de fer ... les ENTREPOTS ET DES NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST, la Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET capable de contenir au moins dix mille barils

Les convois, suivant l'heure de la ville aussi exactement que possible partiront comme suit : (Ils s'arrêteront à la rue du Canal, au marché français, à l'encoignure des voyageurs et à la rue Caliborne.)

Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare.	Le convoi à vapeur part du Lac.
A 6 heur. et quart matin	A 5 heures du matin.
A 7 " et demie matin	A 7 " et quart matin.
A 9 " du matin	A 9 " et demie matin.
A 10 " et demie matin	A 10 " du matin.
A midi.	A midi " et demie matin
A 2 heures après-midi.	A 2 heures après-midi.
A 3 "	A 3 "
A 4 "	A 4 "
A 5 " du soir.	A 5 "
A 6 "	A 6 " du soir
A 7 "	A 7 "
A 8 "	A 8 "

Le convoi de 8 heures du soir, venant du Lac n'ira pas plus loin que la gare des voyageurs, tête des Champs Elysées.

Le char à cheval partira de la ville à 4 heures du matin, et du Lac à ... heure du matin. Pour le moment, il ne pourra pas aller au delà de l'ancienne gare.

25juillet—D P P O. PANDELY, Surintendant.

Aux planteurs de riz.

NOUS venons de recevoir un fort lot de riz et à des rondes de riz, grandeurs assorties. Nous l'offrons à très bas prix.

BAND, ZELLER & CO.
No 241 rue Tchoupitoulas au dessus du marché 16sept—1m Ste Marie

P. J. PAVY.... ALFRED PAVY.... JOS. A. MINCES.

P. J. PAVY & CO.,

Facteurs de coton et négociants commissionnaires,
Rue Carondelet, No. 61.
1er sept—1m Nouvelle-Orléans Lne.

ALFRED H. PIERSON
(Successeur de FOLSOM & PIERSON)
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Nos. 95 et 97 de la rue Gravier.

Il remplit promptement les commandes des marchands des groceries et des droguistes.

Les ventes de Coton, Sucre, Riz et autres Produits de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale.
26 août—1m

AVIS AUX PLANTEURS

Bi-Sulfite de Chaux, de Bonnabel.
(SUGAR LIME)

H. BONNABEL,
6 sept—1m No. ... rue Peters, encoignure Douane

A. C. TREMOULET,
AGENCE GÉNÉRALE,
Rue Vieille-Levée, No 95.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées.

Café Napoléon

OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 37 de la rue Royale,

CAFÉ NAPOLEON
(ancien Restaurant Dalpuech) ... rien pour faire de ce café l'un des établissements les plus commodes de ce genre de la Nlle-Orléans. ... Bière, vins, et toute sorte de liqueurs de la première qualité.
3 sept—1m JNO STRACHAN, Propriétaire.

Dr. D. DURAC,
De la Faculté de Montpellier,
Et de la Nouvelle-Orléans,

A L'HONNEUR d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans qu'ayant quitté la paroisse ... il pratiquera depuis quelques ans, il ... Nouvelle-Orléans ... Dumaine et de la Consulta...

CONSULTATIONS de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. ...

CONSULTATIONS GRATUITES POUR LES PAUVRES le dimanche, de midi à 3 heures ...

COMMERCE VON DENIS,
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
136......RUE DU CANAL......136
entre Bourbon et Dauphine,
Se charge à exécuter ...tout l'art du dentiste.
Conversations en français, en espagnol et en anglais.
10 sept—☞ P P